

PROCES VERBAL

Séance du 11 Avril 2024 à 18 h 30 mn

L'an deux mil vingt-quatre, le Onze avril à 18 heures et 30 mn, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie.

Etaient présents : M. SUPPLY Michel, M. KIEFFER Sébastien, M. GARET Philippe, M. MOBILLION Mathieu, M. COUSINA Denis, Mme COLLET Camille, M. AUGIER Cyril, M. TROUSSET Jean-Philippe.

Absents excusés : Mr DELORME Joël (Pouvoir à Mr GARET).

Le président, Michel SUPPLY, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a désigné Mr Philippe GARET comme secrétaire de séance en conformité avec l'article L2121-15 du CGCT.

Le procès-verbal du 14 mars est adopté.

I. DELIBERATIONS :

➤ **Délib n° 10 /2024 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

Depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition 2023 en 2024 soit :

TH (sur les résidences secondaires) : 9.19 %

TFPB : 24.80 %

TFPNB : 5.05 %

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

➤ **Délib n° 11/2024 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Après présentation par Mr le Maire, le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2024 par 9 voix pour, qui s'équilibre comme suit :

Investissement :

Dépenses 2 012 646.28 € (dont 154 000.00 € de RAR)

Recettes 2 012 646.28 €

Fonctionnement :

Dépenses 2 344 628.28€

Recettes 2 344 628.28 €

➤ **Délib n° 12/2024 : VIDEO-PROTECTION : DEVIS LOSANGE**

Dans le cadre du dossier de la vidéo protection, notre maître d'œuvre (le SIEM) nous a fait parvenir un devis pour le raccordement des caméras au réseau fibre losange.

Il est demandé au Conseil de bien vouloir statuer sur la proposition de devis d'un montant de 18 350€ HT en investissement et 118€ HT mensuel en fonctionnement concernant les abonnements.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- De valider le devis proposé par Losange en ce qui concerne les accès, les raccordements, l'activation de la collecte (etc...) à hauteur de 18 350€ HT en investissement et 118€ HT mensuel en fonctionnement concernant les abonnements.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit devis.

➤ **Délib n° 13/2024 : DEMANDE A LA CUGR POUR LA CONSTRUCTION DE TROTTOIR RUE DU CHEMIN VERT**

La rue du Chemin Vert, classée en zone Urbaine au PLU de la commune, connaît depuis la construction de 16 habitations, un trafic important.

Dans un souci de sécurité évident, le Conseil Municipal souhaite que la Communauté Urbaine du Grand Reims, qui en a la compétence, procède à la création d'un trottoir sur une longueur d'environ 140 m, jusqu'à la limite de la zone AU.

Le Conseil Municipal réitère également à la CUGR, sa demande d'éclairage public sur cette même zone.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- De demander à CUGR la création d'un trottoir sur une longueur d'environ 140 m, jusqu'à la limite de la zone AU.
- De charger Monsieur le Maire de transmettre cette demande auprès des services compétents de la CUGR.

➤ **Délib n° 14/2024 : DEMANDE A LA CUGR POUR LE RACCORDEMENT EN EAU (SECURITE INCENDIE)**

Lors de la réunion du 21 mars 2024 au Pôle Territorial de Gueux avec Monsieur Guy RIFFÉ, vice-président en charge des sapeurs-pompiers volontaires, il a été abordé la responsabilité des Maires en matière de sécurité et défense incendie.

A l'issue de cette réunion, il s'avère que la sécurité incendie du village n'est pas optimale.

Une première délibération avait été prise en date du 07 juillet 2022 pour demander une extension de réseau AEP auprès de la CUGR afin de procéder au bouclage avec le réseau de Tinquex Chemin des Femmes et la Zone des blancs Fossés à Ormes.

Cette demande n'a jamais été suivie d'effet.

En cas d'incendie la Zone des Blancs Fossés est insuffisamment alimentée (30 entreprises pour un poteau incendie) et la responsabilité du maire est totale.

Il est demandé à la CUGR de bien vouloir programmer les travaux de raccordements entre les différents réseaux existants pour avoir une sécurité incendie correspondante aux besoins du village.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide

- De demander à la CUGR d'effectuer les travaux nécessaires pour raccorder les réseaux existants afin que la sécurité incendie soit conforme aux besoins de la commune.
- De charger le Maire de transmettre cette demande auprès des services compétents de la CUGR.

➤ **Délib n° 15/2024 : TOITURE DE L'ATELIER : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Monsieur KIEFFER rappelle au Conseil Municipal qu'une déclaration préalable des travaux a été déposée par la mairie et acceptée en janvier 2024 concernant la réfection de la toiture de l'atelier.

En amont, il convient de procéder au désamiantage des locaux pour lequel Monsieur KIEFFER propose les devis des entreprises suivantes : Génidem, Techniqu et Process'Amiante ainsi que Driget.

Concernant la réfection de la toiture, il est proposé les devis des entreprises suivantes : Couvreur Gombert, Gayet, Driget ainsi que Buczek.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- De retenir la proposition de l'entreprise Techniqu et Process' Amiante pour procéder au désamiantage pour un montant de 12 812.42€ H.T,
- De retenir l'entreprise Gayet pour la réfection de la toiture pour un montant de 29 109.49 € H.T,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

II. QUESTIONS DIVERSES

1 – PERMANENCE DES ELUS POUR LES ELECTIONS DU 09 JUIN 2024 :

Il est demandé aux élus de bien vouloir se positionner sur le tableau des permanences en prévision des élections du 09 Juin 2024.

De 8 H 00 à 10 H 30	De 10 H 30 à 13 H 00	De 13 H 00 à 15 H 30	De 15 H 30 à 18 H
M. SUPPLY	M. KIEFFER	M. AUGIER	M. DELORME
M. TROUSSET	Mme KIEFFER	M. MOBILLION	M.SUPPLY Denis
Mme VAUDÉ	M.GARET	Mme LORIN	

Un appel aux bonnes volontés sera effectué sur Panneau Pocket pour compléter les permanences.

2 – INFORMATION SUR LES POUVOIRS DE POLICE SPECIALE :

Lors du conseil du 14 mars 2024, il avait été convenu que Monsieur le Maire devait demander des précisions sur le courrier de la CUGR concernant l'arrêté à prendre sur les pouvoirs de police spéciale transférés ou non au Président de la CUGR.

Entre-temps, les communes du Grand Reims ont été destinataires d'un arrêté CUGR6SA-2024-01 signé du Président de la CUGR renonçant au transfert des pouvoirs de police spéciale.

3 – POINT SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur KIEFFER présente le projet des 2 logements communaux à l'ensemble des conseillers pour avis et validation afin de pouvoir lancer le permis de construire officiel.

Après discussion il est convenu de réduire l'espace vert entre les deux logements.

4 – POINT DOSSIERS EN COURS

Nous avons réceptionné les projets d'actes pour les ventes des parcelles concernant l'impasse des Jardins.

5 – FOOT À ORMES

Une séance d'essai de foot est organisée pour le samedi 13 avril 2024. Monsieur AUGIER explique au conseil qu'en cas de réussite, il sera créé une association de foot.

-
- M.MOBILLION présente un devis IMAJ pour de nouvelles poubelles ainsi que des nouveaux bancs au parc communal. Le Conseil Municipal valide ce dernier en demandant une augmentation du nombre de bancs pour remplacer les bancs défectueux.
 - M.MOBILLION présente un devis de la Société COLLARD pour l'achat d'une remorque et d'un nettoyeur thermique pour le service technique. Accord pour le nettoyeur. Pour la remorque le point sera fait avec les agents.
 - M.KIEFFER présente un panneau qui sera prochainement installé aux entrées du village afin d'informer les usagers de la mise en place de la vidéo-surveillance. Validation pour bon à tirer.

Séance du 11 Avril 2024

N° délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
N° 10	BUDGET	VOTE DES TAUX	6
N° 11	BUDGET	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024	6
N°12	VIDEO PROTECTION	DEVIS LOSANGE	6
N°13	TRAVAUX	DEMANDE DE TRAVAUX A LA CUGR POUR LA CREATION DE TROTTOIR RUE DU CHEMIN VERT	6
N°14	TRAVAUX	DEMANDE DE TRAVAUX A LA CUGR POUR LE RACCORDEMENT EN EAU (SECURITE INCENDIE)	6
N°15	TRAVAUX	TOITURE DE L'ATELIER : CHOIX DE L'ENTREPRISE	6

EMARGEMENTS

Michel SUPLY	Sébastien KIEFFER	Denis COUSINA	Joël DELORME
Cyril AUGIER	Camille COLLET	Philippe GARET	Absent (Procuration à M. GARET) Mathieu MOBILLION
Jean-Philippe TROUSSET			

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.